

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1868.

—

(NOUVELLE SÉRIE.)

—

TOME SEIZIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

rue Hautefeuille, 24.

—

28 Décembre 1868.

DESCRIPTION

DE

TROIS COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

PAR E. MULSANT ET A. GODART

PRÉSENTÉE A LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE LE 6 AVRIL 1808



Helops tauricus.

Oblong, d'un noir brillant en dessus. Prothorax échancré à son bord antérieur; élargi en ligne courbe jusqu'aux deux tiers, rétréci ensuite jusqu'à la base; légèrement sinué près des angles postérieurs, qui sont rectangulaires; convexe; rebordé sur les côtés; reticuleusement ponctué. Élytres de moitié plus longues que larges, subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes, à stries prononcées, marquées de points oblongs; intervalles plans, pointillés.

♂ *Ventre garni d'une touffe de poils flaves sur le milieu du 1^{er} arceau. Trois premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires garnis en dessous d'espèces de ventouses: les 2^e et 3^e des antérieurs subcordiformes.*

♀ *Ventre glabre. Tarses sans ventouses: les trois premiers articles des antérieurs non cordiformes, à peine élargis.*

Long. 0^m,0067 à 0^m,0100 (3 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.).

Corps oblong; convexe; d'un noir brillant en dessus.

Tête fortement déprimée sur la suture frontale, celle-ci visiblement arquée en arrière, marquée de points très-serrés.

Labre d'un rouge jaunâtre, cilié de fauve.

Antennes d'un brun rouge, plus clair à l'extrémité qu'à la base, garnies de poils fins, à 3^e article deux fois et demie aussi long que le 2^e; le dernier oyalaire, obtus à son extrémité.

Prothorax échancré en arc régulier en devant, élargi en ligne courbe jusqu'aux deux tiers environ, faiblement rétréci ensuite en ligne presque droite, à peine sinué devant les angles postérieures, qui sont rectangulaires; muni sur les côtés d'un rebord étroit, saillant; plus étroitement rebordé à la base et au bord antérieur; très-convexe; presque aussi long que large; densément ponctué sur le disque, ruguleusement sur les côtés.

Écusson une fois plus large que long, en demi-cercle; ponctué.

Élytres plus larges en devant que le prothorax à sa base; subparallèles jusqu'aux trois cinquièmes (♂), ou à peine élargies vers leur milieu (♀); de moitié plus longues que larges; munies d'un rebord marginal, entièrement visible sur toute sa longueur; à neuf stries ou rainures étroites, plus profondes en devant, marquées de points oblongs, bien distincts dans toute leur longueur: la 1^{re} réunie à la 2^e antérieurement: celle-ci unie à son extrémité postérieure à la 7^e, et la 3^e à la 6^e.

Intervalles plus visiblement ponctués.

Dessous du corps noir, côtés de l'antépectus marqués de rides longitudinales.

Posternum parallèle entre les hanches, obtusément en toit après elles, sillonné dans son milieu. Abdomen fortement ponctué: les trois derniers anneaux bordés de jaune flave.

Pieds bruns, plus clairs sur les jambes et les tarses, pointillés: jambes et tarses garnis en dessous de poils soyeux d'un flave testacé: 1^{er} article des tarses postérieurs un peu plus longs que les deux suivants réunis.

Patrie: La Crimée.

Cette espèce se distingue de toutes ses congénères par la ponctuation de son prothorax et par la touffe de poils qui orne le milieu du 1^{er} arceau de l'abdomen chez le ♂: elle doit prendre rang après l'*H. hargaloides* (Küster).

Heleops minutus.

Court; ovale; convexe; d'un brun rouge avec un reflet métallique brillant en dessus. Prothorax légèrement arqué en avant, arrondi sur les côtés, tronqué à la base; angles postérieurs émoussés; couvert de points serrés d'où sortent autant de poils jaunâtres, courts, un peu recourbés en arrière. Elytres subarrondies aux épaules; en ovale un peu allongé, une fois plus longues que larges, à trois stries ponctuées; intervalles plans, marqués d'une ligne de points d'où émergent des poils jaunâtres assez raides.

♂ Trois premiers articles des tarses antérieurs ciliés et garnis en dessous d'espèces de ventouses légèrement dilatés.

♀ Tarsés peu ciliés sans ventouses et non dilatés.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0045 (4 l. 1/2 à 2 l.). — Larg. 0^m,0018 à 0^m,0022 (3/4 l. à 1 l.).

Corps court; ovale; convexe; d'un brun rouge brillant, avec un reflet métallique en dessus.

Tête marquée de points très-serrés donnant chacun naissance à une soie courte: suture frontale légèrement arquée en arrière.

Labre pointillé, d'un jaune testacé, cilié en devant.

Palpes et *Antennes* d'un roux testacé: ces dernières pubescentes, grossissant sensiblement vers l'extrémité, à 3^e article deux fois aussi long que le 2^e: le dernier ovalaire.

Prothorax faiblement arqué en avant, arrondi sur les côtés, à angles postérieurs émoussés, tronqué à la base en ligne presque droite; muni sur les côtés d'un rebord assez tranchant, peu saillant, convexe; couvert d'une ponctuation serrée, présentant la même pubescence que sur la tête.

Ecusson en triangle, une fois plus large que long.

Elytres à peine plus larges que le prothorax à sa base, subarrondies aux épaules, assez faiblement élargies jusque vers les deux tiers et

rétrécies ensuite jusque à l'angle sutural; une fois plus longue que larges; munies d'un rebord latéral entièrement visible dans toute sa longueur; convexes; à stries ponctuées.

Intervalles presque plans marqués d'une série régulière de points, donnant naissance chacun à une soie courte d'un livide flavescent; ces soies ainsi disposées forment une rangée régulière et bien visible sur chaque intervalle et donnent un cachet particulier à cette espèce.

Dessous du corps d'un brun rouge: finement ridé sur les côtés de l'antépectus; ponctué sur les médi et postpectus, plus faiblement sur le ventre.

Prosternum ponctué, fortement convexe, rebordé entre les hanches, non relevé en pointe à son extrémité.

Postépisternums rétrécis d'avant en arrière, visiblement pointillés.

Pieds d'un brun rouge.

Cuisses pointillées, jambes assez faiblement garnies en dessous de poils cendrés, tarses plus garnis en dessous de poils semblables.

Patrie: L'Algérie, environs de Biskra.

Cette espèce, la plus petite du genre, se distingue facilement de toutes celles connues, par l'exigüité de sa taille et par les poils qui forment des rangées régulières sur les élytres.

Hedyphanes hirtus:

Allongé; convexe; bronzé; hérissé en dessus de poils fins, peu serrés. Prothorax arqué en devant, arrondi sur les côtés, à angles postérieurs émoussés; arqué à la base; réticuleusement ponctué. *Élytres* subarrondies aux épaules, en ovale allongé, une fois plus longues que larges; à stries presque effacées; marquées de points peu distincts postérieurement. *Intervalles* plans, visiblement pointillés.

♂ Dernier article des antennes médiocrement arqué au côté externe. Trois premiers articles des tarses antérieurs ciliés et garnis en dessous de sortes de ventouses; légèrement dilatés.

♀ Dernier article des antennes fortement arqué à son côté externe. Tarses peu ciliés: les antérieurs à peine dilatés.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2 l.). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0033
(1 l. à 1/2 l.).

Corps allongé; convexe; d'un bronzé brillant; hérissé en dessus de poils fins et assez longs.

Tête réticuleusement ponctuée, profondément creusée sur la suture frontale.

Labre cilié en devant.

Palpes d'un brun rouge.

Antennes prolongées jusqu'au quart (♀) ou aux deux cinquièmes (♂) des élytres; d'un brun rouge, plus clair à l'extrémité qu'à la base; pubescentes; à 3^e article une fois plus long que le 2^e: le dernier ovale-oblong.

Prothorax faiblement arqué en devant, arrondi sur les côtés, subarrondi aux angles postérieurs, un peu moins large à ceux-ci qu'à ceux de devant qui sont émoussés, tronqué à la base en ligne arquée; d'un quart environ plus large vers les trois cinquièmes qu'à la base; muni sur les côtés d'un rebord peu saillant interrompu dans son milieu; fortement convexe, réticuleusement ponctué.

Écusson en triangle équilatéral; ponctué.

Élytres à peine plus larges en devant que le prothorax à sa base; faiblement allongées jusqu'aux deux cinquièmes et rétrécies ensuite jusqu'à l'angle sutural; une fois plus longues que larges; à rebord marginal entièrement visible; convexes; à neuf stries peu prononcées, entièrement effacées postérieurement.

Intervalles presque plans, distinctement ponctués.

Dessous du corps d'un bronzé brillant, finement ridé sur les côtés de l'antépectus; ponctué sur les médi et postpectus et sur l'abdomen.

Prosternum ponctué, très-étroitement rebordé entre les hanches, relevé en pointe à son extrémité.

Pieds assez allongés, pointillés.

Cuisses et *Jambes* de la couleur du corps.

Tarses d'un fauve testacé, garnis en dessous de poils flavescents.

Patrie: L'Algérie, environs de Biskra.

Cette espèce se distingue sans peine des autres, par sa villosité, et par la ponctuation du prothorax et celle des élytres.